

Contacts pédagogique, administratif et handicap

05 49 61 20 66

contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

2 jours - 14:00 heures

Tarif

680.00 € HT soit 816.00 € TTC par participant

Public

Concepteur, commercial, conseiller de clientèle... ou réalisateur, responsable de chantier, fabricant ossature bois, menuisier, plaquiste...

Pré-requis

Être un acteur professionnel de la filière bâtiment.

Modalité et moyens pédagogiques

Formation en présentiel.

Le suivi de l'exécution de l'action de formation se fera au moyen de feuilles d'émergence, co-signées par le stagiaire et l'intervenant.

Deux journées partagées entre l'optimisation de la performance énergétique, l'optimisation des systèmes et de la mise en œuvre des matériaux.

La pédagogie s'appuie sur des retours d'expérience de construction et rénovation, mais aussi sur une matière authentique, des exemples de projets, des photos / vidéos et l'utilisation d'une caméra thermique.

Profil de l'intervenant

Dirigeant d'une entreprise de Maîtrise d'Œuvre Générale, disposant de 8 ans d'expérience dans le domaine des énergies renouvelables et de la performance énergétique du Bâtiment. Spécialisé dans les économies d'énergie en rénovation et l'accompagnement des projets de construction neuve RT2012, RE 2020 et BEPOS.

Informations complémentaires

Se munir d'une calculatrice + d'une clé USB pour la remise des supports de formation : documents PDF + plans des détails constructifs.

Une attestation individuelle de formation avec la mention « Formation agréée Effinerie » est délivrée.

Objectif professionnel

Construire un Bâtiment à Energie POSitive (BEPOS)

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Conseiller, accompagner et orienter les prospects
- Concevoir au niveau réglementaire et BEPOS
- Anticiper la future réglementation thermique (RE 2020)
- Maîtriser les stratégies et les produits pour l'étanchéité à l'air
- Anticiper les effets néfastes d'une construction performante.

Contenu

Jour 1

Rappel des enjeux, des objectifs du Grenelle en France : 2020, 2050

Qu'est-ce que la basse énergie ? Le niveau de performance à viser.

La Réglementation Thermique (RT)

Le niveau de performance réglementaire RT 2012, niveau requis, exigences, attestations thermique, Les labels Effinerie + & BEPOS

Niveau E+ C- : Evolution vers la Réglementation environnementale RE 2020

Les consommations non réglementaires – autres usages

Quelle réglementation pour les extensions ?

Réglementation des bâtiments existants – Rappel des aides financières en vigueur

Conception

Implantation, masques, architecture bioclimatique, etc.

Rappel sur la performance thermique d'hiver.

Performances des parois : Les isolants, épaisseurs et densité (confort d'hiver et d'été).

Les renforcements d'inertie. Confort d'été. Inertie de transmission / inertie d'absorption.

Optimisation de la résistance thermique potentielle.

Notion de parois perspirantes (valeur mu et sd). Exercices pratiques de différente conception de parois (Maîtrise de la migration de vapeur d'eau)

Jour 2

Intérêt de la caméra thermique, exemple d'images thermiques et démonstration d'utilisation de la caméra sur les parois de la salle de formation.

L'étanchéité à l'air

Les différentes stratégies (pourquoi ? quelles techniques ? quels produits ? comment ? qui ?) Principe de la mesure par la porte Blower Door.

Les technologies-clés : options et performances des systèmes

Déterminer les éléments nécessaires à la performance (type de ventilation, menuiseries, panneaux solaires, quel moyen de chauffage, production ECS, etc.)

Les alternatives et leur incidence sur la performance énergétique d'un bâtiment

Focus sur le photovoltaïque

Les nouveaux désordres liés aux bâtiments performants

Démarche de labellisation BEPOS

Demande de labellisation et liste des certificateurs. Outil Ecomobilité, approche du calcul ACV : Analyse Cycle de Vie

Analyse d'exemples de construction certifiée avec l'Observatoire BBC, Bilan de l'expérimentation E+ C ; Etat des lieux avant la mise en place de la RE 2020

Critères et modalités d'évaluation

En cours et/ou en fin de formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs opérationnels à l'aide d'un questionnaire.